



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 4 février 2014 : mise en place des dispositifs de rénovation du verger et d'aides à la construction et à l'aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terre

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 4 février 2014, sous la présidence de Patrick Trillon.

Rénovation du verger et aides à la construction et à l'aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terre : mise en place des dispositifs

Dans le cadre de la réflexion sur la mise en place des nouveaux dispositifs de rénovation du verger et de l'aide à la construction et à l'aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terres, en articulation avec les collectivités territoriales, les réunions associant les professionnels, l'association des Régions de France (ARF), le ministère en charge de l'agriculture et FranceAgriMer se sont poursuivies.

À l'occasion de cette séance, les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur deux projets de décision du directeur général de FranceAgriMer relatifs à la mise en œuvre par l'Établissement, en articulation avec les régions :

- d'un programme de financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles. Des appels à candidatures seront prochainement lancés ;
- d'aides financières destinées aux investissements pour la construction et l'aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terre. Le projet d'appel à candidatures relatif à cette mesure pour 2014 a également été approuvé.

Comité stratégique de l'expérimentation fruits et légumes : les régions associées

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance de la filière fruits et légumes, un comité stratégique de l'expérimentation fruits et légumes a été créé en 2010. Il a pour objet d'éclairer les travaux du Conseil spécialisé fruits et légumes sur les orientations stratégiques de l'expérimentation.

Le Conseil a accueilli favorablement un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer modifiant la décision portant création de ce Comité, afin de permettre l'association des régions (ajout de l'ARF dans les structures assistant au Comité).

Évaluation du dispositif de modernisation dans le secteur des serres maraîchères

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats de l'évaluation des dispositifs d'aides à la modernisation dans le secteur des serres maraîchères, sur la période 2000 à 2011.

Réalisée par les équipes de FranceAgriMer, ainsi que par un cabinet extérieur avec une enquête auprès des producteurs et par les services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture, cette évaluation avait pour objectif d'étudier l'efficacité des différents dispositifs d'aide à la modernisation des serres, afin de permettre notamment l'optimisation des soutiens à la filière fruits et légumes.

L'évaluation souligne, pour le secteur maraîcher, que dans un contexte de concentration et de spécialisation des exploitations, les aides à la modernisation des serres ont permis l'amélioration des performances techniques et le maintien d'une filière maraîchère compétitive. Par ailleurs, pour les serres maraîchères, la part des charges énergétiques reste une préoccupation majeure.

Ces résultats sont très différents de ceux observés dans le secteur horticole, ce qui appelle la mise en place de dispositifs distincts, adaptés aux contraintes et aux enjeux de chaque secteur. Enfin, il est recommandé de veiller à une meilleure articulation des différents dispositifs d'aide aux investissements dans les serres, quelle que soit la source de financement, notamment en ce qui concerne les aspects énergétiques. Le Conseil a accueilli favorablement la recommandation de mise en place de dispositifs d'aide distincts pour les secteurs maraîcher et horticole.

OCM fruits et légumes : bilan définitif des paiements des fonds opérationnels 2012

Au 31 décembre 2013, les paiements atteignent près de 102 millions d'euros au titre des fonds opérationnels 2012. Malgré une diminution du nombre d'organisations de producteurs bénéficiant d'une aide sur les six dernières campagnes, la valeur de la production commercialisée (VPC) se maintient et les aides versées sont en hausse. Le taux d'utilisation de la VPC est en constante amélioration (+ 0,36 point en six ans, ce qui correspond à un gain d'environ 9 millions d'euros d'aides).

Les fruits et légumes d'hiver : un marché à deux vitesses

Les services de FranceAgriMer ont présenté aux membres du Conseil un point de conjoncture sur les fruits et légumes pour cet hiver 2013. Le marché des légumes d'hiver est délicat, avec une météo douce en Europe qui favorise le développement des plantes, limite l'export européen et réduit la consommation. Les prix sont en-dessous de la moyenne pour le poireau, la salade, l'endive et le chou-fleur. Seule la carotte connaît des prix stables et au-dessus de la moyenne.

En fruits, le marché est plus porteur. Malgré un manque de dynamisme sur le marché intérieur, la poire, la pomme, le kiwi et la noix ont des prix supérieurs à la moyenne, grâce notamment à un bon export maritime.

Les achats de fruits et légumes par les Français en 2013

En 2013, les achats de fruits par les ménages français pour leur consommation à domicile ont représenté 8,2 tonnes pour 100 ménages, soit - 3,9 % par rapport à 2012 et - 3,2 % par rapport à la moyenne 2008/2012. Si le pourcentage de ménages acheteurs reste stable (avec un taux de pénétration de 99,1 %), les principaux indicateurs d'achats affichent, en revanche, une baisse générale : - 3,9 % vs 2012 et - 3,3 % vs 2008/2012 pour un niveau d'achat de 83 kilos par ménage acheteur en 2013 (soit environ 36 kilos par individu), - 1 % vs 2012 et - 0,2 % vs 2008/2012 pour des actes d'achats par acheteur (44,7 par an en 2013), - 3 % vs 2012 et - 3,1 % vs 2008/2012 pour des quantités achetées par actes d'achats (de l'ordre de 1,86 kilo en 2013). Le prix moyen d'achat des fruits pour 2013 s'établit à 2,21 €/kilo, soit une augmentation de 9 % vs 2012 et de 12 % par rapport à la moyenne cinq ans. Top achat fruits en 2013 : pommes, bananes, oranges, clémentines, pêches/nectarines, poires.

Les achats de légumes pour la consommation à domicile ont représenté 8,2 tonnes pour 100 ménages en 2013, soit + 1,6 % par rapport à 2012 et + 0,6 % par rapport à la moyenne cinq ans. Avec un taux de pénétration de 99,2 %, le pourcentage de ménages acheteurs de légumes reste stable par rapport à 2012 et à la moyenne cinq ans. Avec 82,6 kilos par ménage acheteur (soit 36 kilos par individu), le niveau moyen d'achat des légumes augmente de 1,5 % vs 2012 et de 0,5 % par rapport à la moyenne cinq ans, conséquence de l'augmentation du nombre d'actes d'achats annuels à 47,2 en 2013, soit + 2,3 vs 2012 et + 3,3 vs 2008/2012, même si les quantités achetées par actes d'achats (1,8 kilo) reculent de 0,9 % vs 2012 et de 2,7 % vs 2008/2012. Le prix moyen d'achat des légumes s'établit à 2,13 €/kilo pour l'année 2013, soit une augmentation de 4,6 % vs 2012 et de 7,9 % vs 2008/2012. Top achats légumes 2013 : tomates, carottes, melons, endives, salades, courgettes.

En 2013, les achats de pommes de terre des ménages pour leur consommation à domicile ont représenté 2,6 tonnes pour 100 ménages, soit - 5,5 % vs 2012 et - 1,9 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le taux de pénétration, soit 90,5 %, reste stable (- 0,5 %) par rapport à 2012 et augmente de 1,3 % par rapport à 2008/2012. Le niveau moyen d'achat (29,2 soit environ 12,7 kilos par individu) recule de 5 % vs 2012 et de 3,1 % par rapport à la moyenne cinq ans. Le nombre d'actes d'achats (10,8 par an) reste stable vs 2012 et augmente de 2,6 % vs 2008/2012. Enfin, les quantités achetées par actes d'achats (2,7 kilos en moyenne) reculent de 5 % par rapport à 2012 et de 5,6 % par rapport à 2008/2012. Le prix moyen d'achat des pommes de terre augmente de 24 % vs 2012 et de 26,2 % vs 2008/2012, à 1,05 €/kilo pour 2013.

Pour en savoir plus : *Note de conjoncture Fruits et légumes*, 4 février 2014, FranceAgriMer

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées se réunira le 8 avril 2014.